



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 146 • NUMÉRO 001 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le jeudi 2 juin 2011**

—  
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 2 juin 2011

La séance est ouverte à 11 heures.

---

*Prière*

---

## PREMIÈRE SESSION — 41<sup>E</sup> LÉGISLATURE

La quarantième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le samedi 26 mars 2011, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le jeudi 2 juin 2011 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le jeudi 2 juin 2011

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

Mme Audrey O'Brien, greffière de la Chambre, donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que le suppléant du Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, à 11 heures, pour ouvrir la première session de la quarante-et-unième législature.

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Honorables membres de la Chambre des communes:

C'est le plaisir de la très honorable suppléante de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès d'elle à la salle du Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi son président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera demain après-midi, le vendredi 3 juin, à 15 heures.

• (1105)

[Français]

*Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:*

**La greffière de la Chambre:** Honorables députés, conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Louis Plamondon, député de la circonscription électorale de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, à prendre place au fauteuil afin de présider à l'élection du Président.

\* \* \*

• (1125)

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Chers amis, c'est la deuxième fois que j'ai la chance de prendre place sur ce prestigieux fauteuil, et j'avoue que je commence à aimer cela.

Permettez-moi de vous offrir à toutes et à tous mes félicitations pour votre élection à la Chambre des communes. Vous me permettrez de saluer de ce prestigieux fauteuil mes électeurs et électrices du comté de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour qui m'ont accordé leur confiance pour une neuvième fois lors de cette dernière élection. Vous comprendrez que j'avais l'habitude d'avoir la vague dans le dos. Cette fois-ci, je l'avais dans le visage. J'ai trouvé la formule différente, mais un peu plus fatigante.

Permettez-moi également de saluer ma compagne Manon, qui m'a toujours soutenu, ainsi que mes enfants Catherine et Lucie, et mes petits-enfants également. Je remercie également mon comité électoral, qui a été d'un grand secours lors de cette élection. Nous allons commencer.

[Traduction]

La liste des députés qui ont retiré leur candidature ou qui sont inéligibles à la présidence a été déposée sur le pupitre de chaque député et est disponible au bureau.

[Français]

La liste des députés éligibles à la présidence a également été déposée sur le pupitre de chaque député et elle est également disponible au bureau.

[Traduction]

Pour commencer, j'inviterais tout député dont le nom figure sur la liste des candidats mais qui ne souhaite pas briguer les suffrages à prendre la parole pour en informer la présidence.

Le député de Papineau a la parole.

**M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.):** En dépit des efforts que j'ai déployés par écrit pour décliner la possibilité d'occuper le siège de Président, le sort a décidé — avec un peu d'aide de la part de Postes Canada — que je devais réfléchir à la question. Eh bien, c'est tout réfléchi.

[Français]

Malgré mon désir d'avoir peut-être un meilleur siège dans cette Chambre, je vais refuser avec beaucoup de peine parce que j'aurais bien aimé qu'un francophone se présente et soit inscrit sur cette liste, mais je me retire de l'honneur de devenir Président de cette Chambre.

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Vous n'aviez pas plus que cinq minutes.

[Traduction]

À la suite de cette déclaration, la liste des candidats est révisée.

### *Élection du Président*

Conformément à l'article 3.1 du Règlement, la Chambre doit entendre les discours des candidats à la présidence.

● (1130)

[Français]

Nonobstant tout article du Règlement ou toute procédure et usage adopté par cette Chambre, et pour aider les nouveaux députés élus à identifier les candidats à la présidence, je vais reconnaître, en ordre alphabétique, chaque candidat par son nom et par le nom de sa circonscription.

[Traduction]

Lorsque le dernier candidat à prendre la parole aura terminé son discours, je quitterai le fauteuil pendant une heure, après quoi les députés procéderont à l'élection du Président.

J'invite maintenant M. Dean Allison, député de Niagara-Ouest-Glanbrook, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

**M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC):** Tout d'abord, permettez-moi d'offrir mes sincères félicitations à tous mes estimés collègues qui ont été élus pour siéger dans cette assemblée distinguée. Je souhaite aussi un bon retour à tous ceux qui ont été réélus.

[Français]

Pour ceux et celles qui entrent dans cette Chambre pour la première fois, je vous souhaite la bienvenue.

[Traduction]

Les Canadiens ont choisi chacune des personnes qui les représentent dans cette enceinte. Cette confiance s'accompagne d'un niveau incomparable de devoir et de responsabilité. D'un bout à l'autre du pays, les Canadiens se sont exprimés et s'attendent à ce que chacun d'entre nous travaille dans leur intérêt supérieur en faisant en sorte que cette quarante-et-unième législature fonctionne bien.

[Français]

C'est ce que nous devrions faire.

[Traduction]

Nous avons l'occasion, en fait le devoir de transcender les politesses superficielles et de ramener dans cette remarquable enceinte un niveau d'honneur et de respect qui sied à la Chambre des communes du Canada.

[Français]

Je mets chacun d'entre vous au défi de bien vouloir considérer votre rôle comme député.

[Traduction]

Je mets chacun d'entre vous au défi de bien vouloir considérer non seulement la façon dont vous percevez vos responsabilités, mais également la façon dont vous êtes perçus par les personnes qui ont mis en vous leur confiance en vous accordant l'honneur et le privilège de siéger en cette vénérable enceinte dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Par nature et par devoir, nous sommes tous farouchement fidèles à nos convictions et à nos penchants politiques, mais, comme personnes et comme représentants de nos électeurs, nous devons nous conduire de manière exemplaire, rien de moins. La composition politique de la Chambre donne corps aux grandes valeurs démocratiques fondamentales du Canada; elle est le reflet des intérêts évidemment divers qui existent d'un bout à l'autre de notre merveilleux pays.

Alors que nous nous employons à faire avancer ces intérêts divers, nous devons garder à l'esprit que ce n'est pas le moment de s'adonner à des petits jeux politiques ni de se complaire dans l'autoglorification. Le rôle de cette assemblée est bien plus grand que la somme de ses parties.

Si vous m'éliez comme Président, je respecterai les traditions de longue date de la Chambre. Je ferai appel au discernement et à des consultations, puis je remplirai de mon mieux toutes les fonctions liées à mon poste.

En tant que Président, je ferai tout ce que je peux pour maintenir le caractère sacré de cet endroit, surtout en ce qui concerne le décorum que doivent observer les députés. Toutefois, il incombe en définitive à chaque député de prendre la décision délibérée d'agir avec le professionnalisme, le respect et la retenue que lui impose son rôle.

En qualité de représentants de la population canadienne, nous partageons tous le privilège et le droit fondamental qu'est la liberté d'expression dans cet endroit. Nous avons le droit de parler sans crainte d'obstruction, le droit d'exprimer n'importe quelle opinion ou d'aborder n'importe quelle question lorsque nous considérons qu'il en va de l'intérêt de nos électeurs ou de celui du pays dans son ensemble.

Cependant, le droit à la liberté d'expression s'accompagne d'une grande responsabilité à l'égard des autres députés et, bien entendu, d'une responsabilité tout aussi grande à l'égard de l'institution qu'est la Chambre, de même qu'à l'égard des règles parlementaires.

C'est au Président que revient le devoir d'assurer dans toute la mesure du possible la protection et l'exercice de la liberté d'expression. Il s'acquitte de ce devoir en présidant les débats, ainsi qu'en interprétant et en appliquant les règles et les pratiques de la Chambre. Le Président doit aussi maintenir l'ordre et le décorum au sein de la Chambre, ce qui est le gage du succès du Parlement.

Comme les députés le savent, le Président est également l'agent administratif principal de la Chambre. Ce rôle exige une gestion avisée et compétente, de même que l'expérience et la capacité nécessaires pour s'acquitter de ces tâches. En outre, le Président a l'honneur de représenter le Parlement dans ses rapports avec des personnes et des autorités de l'extérieur du Parlement. À ce titre, le Président doit expliquer avec concision les principes, les champs de compétence et les positions du Parlement.

C'est avec humilité que je m'adresse aujourd'hui à tous les députés.

[Français]

Je vous ai présenté ma mise en candidature pour le poste de Président pour avoir l'honneur de vous servir.

● (1135)

[Traduction]

J'ai fait mon entrée sur la scène politique il y a plus de dix ans, animé par la volonté de servir. Depuis que je sié debate dans cet endroit, j'ai toujours travaillé avec diligence au service de mes électeurs. J'ai également servi mon parti, du côté de l'opposition comme du côté du gouvernement. J'ai également été au service de la Chambre en assumant la présidence de nombreux comités. J'espère que mes collègues conviendront qu'à ce titre j'ai toujours tenté d'être juste et impartial en préconisant le consensus parmi tous les députés. J'ai toujours cherché et je chercherai toujours comment améliorer le Parlement et le Canada.

Je sollicite donc le soutien de tous les députés pour mon élection au poste de Président. En qualité de Président de la Chambre, je continuerai de servir les députés et la population canadienne, car c'est la principale fonction de ce poste.

Je possède l'expérience nécessaire. Je possède les talents et les compétences nécessaires.

[Français]

Je désire servir.

[Traduction]

Maintenant, tout ce dont j'ai besoin, c'est de l'appui des députés. Je vous remercie de votre attention.

[Français]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant M. Barry Devolin, l'honorable député de la circonscription électorale de Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

Vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Barry Devolin (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC):** Je prends la parole aujourd'hui en qualité de candidat à un poste que briguent huit candidats, ce qui signifie que les quelque 300 autres députés forment le comité d'embauche. À mon avis, ils sont investis aujourd'hui d'une responsabilité importante envers eux-mêmes, envers les autres députés et envers tous les Canadiens, à savoir la responsabilité d'examiner soigneusement chaque candidature avant de déterminer quel candidat, à leur avis, ferait le meilleur Président de la Chambre des communes.

Cet exercice va au-delà de la politique partisane, des liens d'amitié ou de l'ordre dans lequel les candidats ont demandé leur appui. Aujourd'hui, les députés décideront ensemble qui se verra offrir un contrat irrévocable de quatre ans pour diriger cet endroit et contribuer à piloter le navire de la démocratie canadienne.

Dans quelques minutes, nous entendrons peut-être mon collègue, le député de London-Ouest, dire que l'expérience en affaires est un atout de taille pour gérer les activités quotidiennes de la Chambre. Je suis d'accord avec lui, et c'est pourquoi mon expérience d'homme d'affaires prospère dans l'immobilier et à la tête d'une entreprise de communications avant mon entrée en politique devrait compter beaucoup pour les députés. Je connais l'importance de bien gérer un budget et de bien traiter les clients.

Je m'attends également à ce que dans quelques minutes mon collègue de Calgary-Centre affirme qu'une vaste expérience de la vie est nécessaire à notre Président dans sa fonction d'ambassadeur du Canada dans le monde. Je suis tout à fait d'accord. Comme nous le savons, notre Président arrive cinquième dans l'ordre de préséance et assume un grand nombre de responsabilités protocolaires et diplomatiques. C'est la raison pour laquelle j'accorde beaucoup de valeur à ma formation universitaire et à mon expérience à l'étranger.

Je suis titulaire d'un baccalauréat de l'Université Carleton et d'une maîtrise de l'Université de l'État de New York. J'ai aussi habité pendant plus d'un an en Europe, aux États-Unis et en Asie. Ces expériences me seront d'une grande utilité s'il m'est donné de servir comme Président de la Chambre au Canada et à l'étranger.

[Français]

Je prévois que, dans un moment, ma collègue de Victoria arguera que le Président de la Chambre doit parler les deux langues officielles. Elle aura raison. Je crois que les candidats bilingues ont

### *Élection du Président*

un grand avantage. Pour moi, c'est une question de respect envers vous, les députés de la Chambre.

Il y a six ans, je ne pouvais pas prononcer une phrase en français. Je pense qu'aujourd'hui, je suis bilingue, peut-être pas parfaitement, cependant la plupart du temps, je suis en mesure de communiquer en français. Mais s'il y a une question compliquée ou un rappel au Règlement à la Chambre, je dois utiliser l'interprétation, parce que la priorité est de prendre une décision juste.

Ensuite, je pense que mon collègue de Regina—Qu'Appelle dira que l'expérience à la Chambre et dans ce fauteuil est nécessaire pour occuper ce poste. Je crois qu'il aura parfaitement raison. Dans la grande majorité des professions, il est obligatoire d'avoir une période de formation si on veut maîtriser toutes les facettes du travail. Je pense qu'il en va de même ici. Par conséquent, je crois que le candidat de Regina—Qu'Appelle, la candidate de Victoria et moi-même avons un avantage dans cette course.

[Traduction]

Plus tard, le député de Simcoe-Nord mentionnera sans doute l'importance d'avoir le tempérament voulu, qu'il est crucial d'élire à la présidence une personne conciliatrice, facile d'approche et équitable, ayant une attitude posée et réfléchie.

Je le répète, je suis d'accord avec le député. Je crois avoir le tempérament voulu pour ce poste. J'écoute attentivement tous les points de vue et je cherche le consensus pour résoudre des situations délicates.

Enfin, je présume que le candidat de Brandon—Souris à l'autre bout fera valoir son expérience de la gestion de budgets de plusieurs millions de dollars à titre de ministre provincial.

Je crois tout comme lui que la gestion de gros budgets dans le secteur public constitue une excellente école pour devenir Président de la Chambre des communes. Je n'ai jamais été ministre provincial, mais j'ai été chef de cabinet pour deux ministres en Ontario et j'ai joué un rôle important dans la gestion d'un budget de dizaines de millions de dollars.

J'ai aussi été directeur de la recherche d'un parti politique national où j'ai embauché et géré plus de 30 personnes.

En pensant à tout ce que j'ai dit de positif au sujet des autres candidats, il me semble que si nous pouvions prendre ce que chacun a de mieux à offrir, nous aurions probablement tout en main pour créer le Président idéal. Hélas, cela est impossible. Le candidat parfait n'existe pas.

Or dans les faits, 300 députés doivent décider lequel des huit candidats sera à leur avis celui qui remplira le mieux ce rôle. S'ils jugent que dans l'ensemble, je suis le meilleur candidat du groupe, je leur demande leur appui. Si je suis élu Président, je travaillerai sans relâche tous les jours pour mériter la confiance des députés et les servir de mon mieux.

● (1140)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant M. Ed Holder, député de London-Ouest, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

### *Élection du Président*

[Français]

**M. Ed Holder (London-Ouest, PCC):** Chers collègues, permettez-moi d'abord de vous féliciter de votre élection. Vous êtes ici parce que c'est important pour vous, et parce que vous avez choisi de changer les choses.

Le fait d'avoir décidé de faire campagne pour devenir député vous distingue des 34 millions de personnes qui forment Canada, d'autant plus que seulement 5 000 Canadiens ont été élus à cette Chambre depuis la Confédération.

[Traduction]

Chers collègues, je me rappelle du sentiment d'émerveillement qui m'habitait à mon arrivée à la Chambre. Même avec mes 30 années d'expérience dans le milieu des affaires, je ne pouvais pas m'empêcher de me sentir comme un jeune qui avait obtenu son premier emploi. Quand j'ai pris ma place à la Chambre, j'étais rempli d'enthousiasme. Je savais que c'était l'endroit où je devais être. C'était inspirant.

[Français]

Nouveaux et nouvelles collègues, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au Parlement et à votre nouvelle famille du Parlement. Savourez cette expérience: elle restera en vous pour toujours. Nous sommes fiers de vous avoir comme collègues, et nous souhaitons de tout coeur que vous y trouviez beaucoup de satisfaction.

[Traduction]

Il est fantastique de revoir nos collègues, qui sont de retour à la Chambre. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de présenter ma candidature comme Président de la Chambre.

Je présente ma candidature aujourd'hui après qu'un député de l'opposition m'ait suggéré de le faire lorsque le Président Milliken a annoncé sa retraite. Même si j'étais flatté par cette suggestion, c'est seulement quand plusieurs députés de tous les partis m'ont recommandé vivement de présenter ma candidature que j'ai commencé à envisager cette possibilité plus sérieusement. Après mûre réflexion et beaucoup d'encouragements, j'ai accepté de présenter ma candidature.

Chers collègues, nous devons aujourd'hui remplir notre premier devoir, à savoir élire un Président. J'ai l'honneur d'être joint par plusieurs collègues qui se sont portés candidats. Je sais que ces députés sont des personnes très honorables, et je les considère comme des candidats dignes d'être élus.

Mes amis, je crois qu'il est très important de respecter les traditions, surtout à la Chambre des communes.

Dans cet esprit, je n'ai pas brigué ouvertement ce poste. Je verrai aujourd'hui si c'était la bonne approche à adopter.

[Français]

J'ai plutôt essayé, quand c'était possible, de joindre chacun de vous individuellement pour me présenter et pour parler avec vous des questions qui vous préoccupent, de vos idées et de vos attentes quant au rôle du Président. Je ferai la même chose en tant que Président. Je crois que ce sont les députés qui rendent cet endroit si particulier et, par conséquent, je n'ai pas soumis ma candidature par lettre ou par l'entremise des médias. En tant que Président, ma porte vous sera toujours ouverte et, de la même façon, je nous encourage tous à bâtir de nouvelles relations avec nos collègues.

[Traduction]

Les candidats ont fait valoir l'importance d'améliorer le décorum et la courtoisie au sein de la Chambre des communes et la nécessité

de se respecter mutuellement. Rien ne les distingue à cet égard; nos parents nous ont tous enseigné le respect et la courtoisie, et personne ne doute de la sagesse de ce conseil. J'ai appris cela de ma mère, originaire du Cap-Breton.

Toutefois, aussi important que cela puisse être, il ne s'agit là que d'un volet du rôle du Président. En effet, celui-ci est également appelé à présider le Bureau de régie interne et, à ce titre, il est responsable de l'ensemble de la Cité parlementaire. Un budget et un effectif importants sont associés à ces fonctions. Je crois que mon expérience en tant que directeur général d'une grande entreprise au bilan positif serait un atout au titre de ces responsabilités.

Parallèlement, la prudence financière est de mise. Nos patrons, les contribuables canadiens, ne méritent rien de moins. Je m'engage à adopter à l'égard du budget la même approche que j'avais lorsque je dirigeais ma propre entreprise, c'est-à-dire à montrer un oeil critique tout en faisant preuve de compassion et d'un grand intérêt.

Chers collègues, nous devons également rétablir les traditions de la Chambre selon lesquelles ce sont les parlementaires qui s'occupent de leurs affaires. Ceci est notre Chambre. Nous prenons nos propres décisions et cela commence par bâtir des relations fondées sur le respect mutuel.

Le Président a un rôle à jouer dans le soutien de ces relations. Le Président Milliken a fait de l'excellent travail pour ce qui est d'encourager les députés de tous les partis à se rassembler régulièrement dans un contexte dépourvu de partisanerie à l'occasion de diverses activités et réceptions. J'ai certainement l'intention de poursuivre ces importantes traditions.

● (1145)

[Français]

Le Président est le serviteur de cette Chambre. Si vous me faites l'honneur de servir, j'agirai avec humilité et respect afin de répondre à vos désirs.

Nous sommes tous venus ici avec comme objectif de rendre le Canada meilleur.

[Traduction]

Grâce au soutien réfléchi des députés, ensemble, nous pouvons y arriver. Je remercie les députés de l'intérêt sérieux qu'il porteront à ma candidature.

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant M. Lee Richardson, l'honorable député de la circonscription électorale de Calgary-Centre, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

[Français]

**M. Lee Richardson (Calgary-Centre, PCC):** Tout d'abord, j'aimerais remercier mon collègue de longue date à la Chambre des communes, le doyen de cette Chambre, mon ami, l'honorable député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour.

[Traduction]

Aujourd'hui, nous sommes appelés à prendre une décision importante: nous sommes appelés à choisir celui ou celle d'entre nous qui présidera aux délibérations de la 41<sup>e</sup> législature.

Nous avons tous à coeur de faire de cet endroit un endroit meilleur. Je ne m'attarderai pas à ce que nous savons déjà: ni à l'incivilité qui a marqué les dernières années, ni au manque de décorum, ni au manque de respect mutuel. Nous savons tous ce que nous devons faire, et nous savons surtout, selon moi, que c'est faisable. Aujourd'hui, nous sommes appelés à choisir celui ou celle d'entre nous qui est le mieux placé pour y parvenir, et qui saura guider nos travaux d'une main ferme.

Votre choix se fera en fonction de la force de caractère des candidats, de leur expérience parlementaire, de leurs connaissances historiques et de la compréhension qu'ils ont des gens et des régions que nous représentons. Vous devez être convaincus que la personne que vous choisirez représentera la Chambre avec dignité, respect et justice.

Toute ma vie, la Chambre a été mon deuxième chez-moi. J'ai mis les pieds dans la tribune des visiteurs pour la première fois en 1972, à titre d'adjoint exécutif du très honorable John Diefenbaker. J'ai vu à l'oeuvre quelques-uns des plus grands parlementaires de l'époque. J'ai fait partie du personnel rapproché du premier ministre Mulroney durant cinq ans, avant de me faire élire en 1998 et d'avoir le privilège de joindre les rangs du caucus gouvernemental.

Au cours de ces années, j'en ai beaucoup appris au sujet de la victoire et au sujet de la défaite. J'ai appris pourquoi se présenter comme candidat à la Chambre des communes est l'un des plus grands sacrifices que puisse faire un homme, une femme, un père ou une mère. J'ai le plus grand respect pour tous les hommes et femmes qui jouent leur réputation en se présentant comme candidat pour se mettre au service de leur collectivité et de leur pays au Parlement.

Durant tout le temps que j'ai passé ici, j'ai connu de grands présidents qui, en s'exprimant très calmement et avec beaucoup d'autorité, savaient refroidir les esprits échauffés à la Chambre des communes. J'en ai vu d'autres qui se consacraient à leur fonction avec toute leur énergie et la force de leur intellect, mais ne réussissaient jamais vraiment à maîtriser les difficiles conflits politiques qui, sans arbitrage, peuvent dégénérer et discréditer le débat. Pendant près de quatre décennies, j'en ai beaucoup appris de tous ces Présidents ainsi que des virtuoses de l'art oratoire que j'ai vus à l'oeuvre ici.

C'est pourquoi je m'engage, si je suis choisi comme Président, à gagner le respect de la Chambre et à le mériter constamment, à défendre les droits sacrés des députés et à traiter tous les membres de notre assemblée comme des égaux.

Je sais que les pouvoirs du Président lui sont conférés par les députés, et seulement par les députés. Le Président doit leur paraître crédible et gagner leur confiance grâce à une relation fondée sur la justice, l'intégrité, le respect mutuel et la rigueur morale.

Je sais par expérience que les députés accepteront une décision qu'ils estiment juste et impartiale et qui, selon eux, a été prise en respectant la tradition, les précédents et les règles de procédure.

Les députés doivent choisir le Président en fonction de son expérience, de son jugement et de sa force de caractère, autant de qualités que ce dernier doit être déterminé à mettre au service des députés.

Comme cela a été mentionné, le Président est aussi un ambassadeur du Parlement. Il s'occupe également d'accueillir les dignitaires en visite au pays et il représente cette Chambre et le Canada lors des réunions parlementaires internationales. J'ai l'intention de représenter les députés et le Parlement avec honneur, dignité et détermination.

### *Élection du Président*

En terminant, j'aimerais me citer moi-même et reprendre un extrait du premier discours que j'ai prononcé à la Chambre, il y a 23 ans. J'avais alors dit ceci: « Nous avons édifié l'un des grands pays du monde, en nous fondant non sur la puissance, mais sur la justice et la tolérance. La tolérance est le fondement d'une société civilisée ».

Nos deux langues officielles, le français et l'anglais, sont le reflet de cette réalité.

Puisque j'ai grandi à Calgary, je n'ai pas eu la possibilité d'apprendre le français, mais mes enfants, qui ont grandi à Ottawa, ont eu cette chance.

• (1150)

[Français]

Donc, bien qu'ils soient tous les deux bilingues, leur père ne l'est pas, du moins pas encore.

Je ferai tout mon possible pour parfaire mon français, et je vous assure que je défendrai la place égale du français et de l'anglais à la Chambre si j'ai l'honneur de vous servir comme Président.

[Traduction]

Comme mes collègues peuvent le constater, mon français n'est pas encore impeccable, mais je déploie les efforts nécessaires pour le parfaire.

Je souhaite devenir Président de la Chambre, et je m'engage à y rétablir le respect et la dignité. J'ai établi des objectifs clairs à cet égard et je crois posséder les compétences requises pour y arriver. Si on me donne l'occasion de servir les députés, je ferai de cette institution un endroit honorable où les représentants du peuple pourront débattre de nouveau des politiques gouvernementales importantes et exercer une influence sur celles-ci.

Je serai très honoré d'obtenir votre appui.

[Français]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant Mme Denise Savoie, l'honorable députée de la circonscription électorale de Victoria, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

**Mme Denise Savoie (Victoria, NPD):** Merci, monsieur le président et je tiens à féliciter tous mes collègues rassemblés ici aujourd'hui.

C'est un honneur et un privilège que de siéger en cette Chambre pour représenter les valeurs et les intérêts de nos électeurs et de faire avancer les politiques publiques.

[Traduction]

D'entrée de jeu, j'offre mes sincères condoléances au député de Kitchener—Conestoga qui a récemment perdu son épouse.

Je me présente aujourd'hui comme candidate pour vous servir à titre de Présidente et pour mettre l'accent sur le relèvement du ton et de la qualité des débats à la Chambre afin de rétablir la confiance que les Canadiens méritent d'avoir en leurs politiciens et leurs institutions démocratiques. Je propose de favoriser un processus par lequel nous nous engagerons à nous imposer individuellement une norme plus élevée, à suivre les progrès réalisés et à apporter à la procédure des modifications concrètes qui favorisent l'atteinte de notre objectif.

### *Élection du Président*

Au cours de la dernière campagne électorale, de nombreux électeurs de ma circonscription, Victoria, ont déclaré que le Parlement est censé travailler dans l'intérêt des Canadiens, et non dans l'intérêt des partis. Depuis mon arrivée ici, je me suis fait fort de respecter ce principe. Bien sûr, cet endroit est partisan. De par sa nature, il est un endroit où s'affrontent des opinions opposées, et ce, à juste titre. Toutefois, contrairement aux concours oratoires dans les écoles secondaires, l'objectif du débat parlementaire n'est pas de marquer des points et de gagner – il consiste à améliorer les politiques publiques.

Chacun de nous représente des perspectives différentes, que nos électeurs estiment dignes d'être entendues et, disons-le, intégrées aux politiques publiques – pour que le gouvernement et le Parlement travaillent véritablement pour tous les Canadiens. Il ne revient absolument pas au Président de déterminer précisément la façon de le faire. Il peut toutefois lui incomber de favoriser et d'entretenir un climat dans lequel fonctionne cette approche. Il est absolument essentiel qu'il en soit ainsi.

• (1155)

[Français]

Je vous demande d'imaginer un moment, pendant un instant, un Parlement qui fonctionne bien. Un endroit où les débats sont éclairés, intéressants, inspirants même et, par-dessus tout, respectueux.

Un endroit où l'interaction aboutit à des politiques plus inclusives et, par le fait même, à la victoire de tous les Canadiens.

Ce n'est pas un projet utopique que je vous propose. C'est un objectif qu'il faut atteindre pour enrayer le cynisme qu'affichent les Canadiens à l'endroit de leurs politiciens et de leur Parlement.

Je prend donc la parole aujourd'hui, pleinement déterminée à m'acquitter de la fonction principale de Président qui consiste à maintenir l'ordre et le décorum pendant les débats en Chambre.

Je m'engage également à protéger les droits et privilèges de chaque député et à les concilier avec notre devoir de servir les intérêts de tous les Canadiens et, je dirais, selon la procédure et les règlements de notre Parlement.

Cependant, un Président ne peut pas accomplir cette tâche seul. Tous les députés ici doivent être également déterminés à atteindre ces objectifs.

[Traduction]

Je vous demande donc votre appui, aujourd'hui, uniquement si vous êtes disposés à faire votre part pour garder le décorum — à collaborer avec moi à l'amélioration du déroulement de nos travaux, de nos débats et de la période des questions ainsi que de toutes nos interactions. Je m'engage en tant que Présidente à n'être guidée que par la volonté de la Chambre, et si cette volonté est tenace dans la recherche d'un Parlement qui fonctionne bien, nous pourrons, ensemble, rétablir la foi des Canadiens en leur Parlement.

Notre Président sortant a dit récemment que la politique fédérale est devenue plus partisane et moins démocratique qu'elle ne l'était lorsqu'il est arrivé au Parlement, après sa première élection comme député. J'espère que l'un des nouveaux députés à la Chambre aujourd'hui pourra dire exactement le contraire lorsqu'il prendra sa retraite. Faisons en sorte que la 41<sup>e</sup> législature soit le point tournant. Changeons les choses dès maintenant.

[Français]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant M. Andrew Scheer, l'honorable député de la circon-

scription électorale de Regina—Qu'Appelle, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

**M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC):** Monsieur le doyen, chers collègues, permettez-moi avant tout de féliciter aussi les députés présents aujourd'hui. Qu'il s'agisse de votre premier mandat ou, comme vous, monsieur le doyen, de votre neuvième, je suis persuadé que vous conviendrez qu'il n'y a rien comme entrer à la Chambre pour la première fois après une élection.

[Traduction]

Je sollicite l'indulgence des députés qui ont entendu mon discours dans des circonstances semblables, lors de la 40<sup>e</sup> législature, car j'aimerais citer le Président William Lenthall pour décrire la nature du poste de Président.

Lorsque le roi Charles est entré à la Chambre des communes, en 1642, pour exiger qu'on lui dise où se trouvaient certains députés, le Président Lenthall lui a dit:

Qu'il plaise à Votre Majesté, je n'ai d'yeux pour voir et de langue pour parler que selon le bon plaisir de la Chambre, dont je suis ici le serviteur [...]

[Français]

À mon avis, c'est cela, le principal rôle du Président. Il doit d'abord être un serviteur de la Chambre. C'est le rôle du Président de garantir que les députés puissent exercer leurs droits et privilèges à la Chambre. Les députés, collectivement, délèguent l'autorité au Président pour assurer que la Chambre fonctionne.

[Traduction]

Je crois pouvoir être le gardien de cette tradition grâce à l'expérience que j'ai acquise au fil des dernières années. Depuis cinq ans, je préside des séances de la Chambre. Il y a une heure encore, j'en étais le vice-président. Auparavant, de 2006 à 2008, j'étais vice-président adjoint.

C'est en forgeant qu'on devient forgeron, dit le vieux proverbe, et j'ai certainement beaucoup appris en occupant le fauteuil de la présidence. L'expérience et l'expertise devraient compter pour beaucoup. Chaque candidat peut avoir, dans divers domaines, de l'expérience variée qui lui sera sûrement utile, mais je pense que rien ne vaut la formation qu'on acquiert au travail. À titre de vice-président, j'ai appris les règles, les procédures et les précédents en présidant des séances.

Au cours de mes conversations avec de nombreux députés, ceux-ci m'ont chaudement félicité pour mon impartialité et mon équité lorsque j'ai exercé les fonctions de Président de la Chambre. J'ai toujours veillé à ce que tous les partis et tous les députés soient traités équitablement lorsque j'occupe le fauteuil du Président.

Certains m'ont parlé de mon âge, et je sais que je vieillis. Le Président actuel de la Chambre des communes au Royaume-Uni, M. John Bercow, a dû, lui aussi, faire face à un questionnaire au sujet de son âge, car il était relativement jeune lorsqu'il a été élu Président. Je suis sûr qu'il ne m'en voudra pas de vous raconter une histoire tirée de son discours, lorsqu'il défendait sa candidature. Un député lui avait dit:

Certainement pas, Bercow. Vous n'êtes pas simplement trop jeune; vous êtes beaucoup trop jeune. D'après moi, le Président devrait être pratiquement sénile.

• (1200)

[Français]

J'espère que personne ici n'est de cet avis.

Vous avez été nombreux à me parler de décorum et de courtoisie.



[Traduction]

Je suis tout à fait d'accord que le Président doit s'affirmer davantage dans son rôle, afin de relever le niveau du débat à la Chambre. Je crois qu'il est temps que le Président s'appuie sur les dispositions existantes du Règlement pour appliquer plus rigoureusement les règles régissant le comportement.

Souvent, lorsque j'occupais le fauteuil de la présidence, certains députés — et je ne nommerai personne — perturbaient systématiquement le débat et étaient constamment discourtois envers leurs collègues. Parce que leur nom était inscrit sur la liste des intervenants à la période des questions, ils avaient automatiquement la parole et pouvaient donc faire une déclaration. Or, nous devrions avoir un système et un Président garantissant que seuls les députés témoignant du respect à leurs collègues soient respectés à leur tour.

[Français]

Soyez certains que je vais m'assurer que les députés qui refusent de respecter les règles régissant les débats ne pourront prendre la parole tant qu'ils n'auront pas fait preuve du respect qu'impose l'importance de la Chambre.

[Traduction]

J'ai également remarqué, durant la dernière législature, que le langage acerbe s'était insinué dans le débat. La Chambre possède une liste de mots non parlementaires, mais nous devons aller plus loin. Je ne pense pas qu'il suffit de rédiger une liste formelle pour limiter l'usage du langage non parlementaire. Le Président devrait veiller à ce que les députés respectent à la fois l'esprit et la lettre des règles régissant le langage non parlementaire.

Les insultes et la remise en question des motivations d'autres députés empoisonnent l'atmosphère de la Chambre. À mon avis, c'est ce que les Canadiens déplorent le plus. Il est primordial que les députés se respectent mutuellement.

[Français]

En tant que Président, je veux voir une Chambre des communes respectueuse et courtoise, où les députés peuvent discuter librement de lois et d'idées, en sachant que leurs droits et privilèges sont protégés. Nous avons le devoir envers tous les Canadiens de faire en sorte que la Chambre fonctionne.

À mes collègues francophones, je peux dire que pendant 13 ans, j'ai appris le français à l'école. Mais quand j'ai déménagé en Saskatchewan, j'ai oublié quelques mots et conjugaisons. Toutefois, je fais un grand effort pour améliorer mon français. J'apprends le subjonctif malgré « l'imparfait de mes paroles ».

[Traduction]

Protéger les droits individuels des députés est également une tâche importante qui incombe à la présidence. Si vous me choisissez, je veillerai à ce que chaque député ait le droit d'être entendu. Il faut protéger à la fois nos droits collectifs et les droits individuels de chaque député.

J'invoque mon expérience, ma passion pour cette institution et mon application équitable des règles pour humblement solliciter votre soutien.

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant M. Bruce Stanton, député de la circonscription électorale de Simcoe-Nord, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

**M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC):** Monsieur le président, puisque c'est la première fois au cours de la 41<sup>e</sup> législature que je prends la parole, je tiens à remercier la population de Simcoe-Nord

### *Élection du Président*

d'avoir exprimé sa confiance à mon endroit en m'élisant pour la troisième fois.

[Français]

Je tiens à féliciter les honorables députés qui ont été élus et à souhaiter la bienvenue à ceux qui siègent ici pour la première fois.

[Traduction]

Les Canadiens ont élu leur premier gouvernement majoritaire en 11 ans. C'est la première fois depuis 2004 que nous ne sommes plus menacés par la possibilité du déclenchement d'élections fédérales à tout moment. Par ailleurs, plus du tiers des députés entament ici leur premier mandat. Nous avons l'occasion de faire mieux fonctionner la Chambre des communes pour les Canadiens. Le choix du Président que nous ferons aujourd'hui y contribuera beaucoup.

Afin d'aider les députés à prendre une décision, je prends un moment pour parler de mes antécédents et de mon expérience et pour exprimer mes idées sur le rôle et les responsabilités du Président.

[Français]

Au cours des 25 années que j'ai passées à apprendre à gérer notre entreprise familiale de villégiature dans le centre de l'Ontario, il m'est apparu évident que notre succès reposait sur les relations que nous entretenions avec les gens avec lesquels nous travaillions: les membres de notre famille, les clients, le personnel et les concurrents.

• (1205)

[Traduction]

Nous savons que la même chose est vraie pour le travail que nous faisons dans notre vie publique. Savoir écouter et comprendre nos électeurs, nos collègues, les membres de notre équipe, les bénévoles et même nos opposants politiques détermine dans une large mesure ce que nous pouvons accomplir.

C'est ce genre d'expérience qui a guidé mon travail dans la vie publique jusqu'à ce jour. J'en ai tiré des leçons qui m'ont aidé à présider le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord au cours de la dernière législature.

[Français]

Au comité, j'ai appris que l'utilisation judicieuse et impartiale des règles de procédure et le respect profond de chaque député permettaient de tenir des délibérations dans un cadre courtois et franc.

[Traduction]

Nous savons tous que les Canadiens aimeraient voir une amélioration du degré de courtoisie et de décorum à la Chambre. Je crois que c'est aussi le souhait des députés.

[Français]

La difficulté vient du fait qu'il faut protéger les droits et privilèges des députés — la liberté de parole —, tout en faisant respecter l'ordre et le décorum. L'équilibre est délicat, et c'est un équilibre que le Président se doit de maintenir.

[Traduction]

Étant le serviteur de la Chambre, le Président ne peut outrepasser les limites que fixent la Chambre et les députés.

### *Élection du Président*

Parvenir à accroître la courtoisie et le décorum nécessitera la volonté des députés, une application juste et cohérente des règles de procédure par le Président, ainsi que d'excellentes relations entre le Président et les leaders parlementaires et les whips. C'est une tâche que j'assurerais très volontiers pour que les Canadiens soient plus fiers du travail que nous faisons ici.

[Français]

En terminant, je crois qu'il est essentiel que le Président puisse s'exprimer dans les deux langues officielles. Selon mon professeur de français, j'ai atteint le niveau intermédiaire, et en travaillant fort, je pourrais être bilingue fonctionnel d'ici un an. C'est l'engagement que je prends devant vous, monsieur le président, et devant les députés.

Je remercie les honorables députés de m'avoir écouté aujourd'hui et je serais honoré d'avoir votre appui.

[Traduction]

Je vous remercie de prendre ma candidature en considération et je serais honoré d'obtenir votre soutien.

[Français]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant M. Merv Tweed, l'honorable député de la circonscription électorale de Brandon—Souris, à prendre la parole pendant au plus cinq minutes.

**M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC):** Merci, monsieur le président. Tout d'abord, j'aimerais féliciter tous ceux et celles qui ont été réélus et souhaiter la bienvenue à tous ceux et celles qui viennent d'être élus. Je veux aussi profiter de l'occasion pour remercier les électeurs et les électrices de Brandon—Souris de leur support indéfectible.

[Traduction]

La circonscription de Brandon—Souris est située au sud-ouest du Manitoba, province que j'appelle *le coeur du Canada*, parce que nous sommes le coeur de ce corps appelé le Canada. Qui plus est, nous sommes tous très fiers d'accueillir, au Manitoba, une nouvelle équipe de hockey de la LNH.

[Français]

C'est un honneur de présenter ma candidature au très important poste de Président de la Chambre.

[Traduction]

J'ai occupé divers postes dans l'administration municipale et dans les gouvernements provincial et fédéral, notamment préfet adjoint, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Manitoba et président d'un comité fort productif de la Chambre des communes, le Comité des transports, de l'infrastructure et des collectivités.

En 20 ans de vie publique, j'ai connu les hauts et les bas associés au fait de siéger du côté du gouvernement et dans l'opposition; je suis donc très bien placé pour comprendre l'équilibre qu'un Président doit maintenir dans une chambre progressive.

Ayant travaillé des deux côtés de la Chambre, j'ai appris l'utilité de collaborer de façon constructive avec tous les partis. C'est ce que je continuerai de faire si je suis élu Président.

Chers collègues, depuis quelques années, notre merveilleuse Chambre est marquée par une détérioration frappante du décorum. Il est troublant, non seulement sur le plan politique mais aussi personnel, de voir les députés s'attaquer à la Chambre; il faut que ça cesse. Soyons clairs: si vous m'élevez au poste de Président, je ferais tout en mon pouvoir pour rectifier la situation.

●(1210)

[Français]

Je crois que le Président de la Chambre doit jouer un rôle crucial dans le maintien du décorum dans cette Chambre.

[Traduction]

Cependant, le Président ne peut y arriver seul. Je souhaite occuper la présidence d'abord et avant tout pour que la démocratie canadienne s'exprime de manière productive et respectueuse. J'ai toujours traité mes collègues avec respect et je suis persuadé que les députés avec lesquels j'ai siégé confirmeraient mes dires.

Si je suis élu à la présidence, je m'engage envers les députés à être disponible en tout temps.

[Français]

Comme Président, je serai le Président de tous les députés et je m'engage à être disponible pour chacun et chacune d'entre vous.

[Traduction]

J'ai passé de nombreuses années dans la fonction publique. Pendant ma carrière, j'ai toujours adopté une attitude non partisane. Je me consacrerai entièrement à cette importante charge que constitue la présidence et je m'efforcerai de rétablir le décorum à la Chambre tout en traitant les députés avec respect.

Il va sans dire qu'à titre de Président, je représenterais avec dignité et honneur les députés du Parlement canadien non seulement au pays, mais également sur la scène internationale.

[Français]

Aujourd'hui, en tant que députés, nous avons l'occasion de prouver aux Canadiens que ce Parlement du Canada marquera le rétablissement d'un décorum et d'un respect grandement nécessaires.

[Traduction]

Si je suis élu à la présidence, je m'acquitterai de ma tâche avec confiance et je dirigerai les travaux de la Chambre conformément aux règles qui ont résisté à l'épreuve du temps. J'ai servi mes concitoyens canadiens avec respect et dignité pendant la plus grande partie de ma vie d'adulte et j'ai la ferme intention de maintenir le cap si ma candidature est retenue aujourd'hui.

Je vous demande humblement votre appui et je vous remercie de votre attention.

[Français]

Je vous soumets humblement ma candidature.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Avant de suspendre la séance pour une heure, je signale aux honorables députés que la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes. Vous avez donc une heure pour réfléchir avant de revenir en Chambre pour voter.

Lorsque votre réflexion sera terminée, vous pourrez aussi discuter de la belle victoire des Canucks hier.

[Traduction]

La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.  
(La séance est suspendue à 12 h 13.)

●(1315)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 13 h 18.)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre, s'il vous plaît. Conformément aux articles du Règlement, la Chambre va maintenant élire un président.

[Français]

Une liste des députés éligibles à la présidence a été affichée dans chaque isolement et au Bureau.

Vous allez me présenter la boîte, monsieur le sergent d'armes?

[Traduction]

Lorsque le greffier aura descellé le paquet de bulletins de vote, je proposerai une façon de procéder qui permettra d'accélérer le déroulement du scrutin.

[Français]

Comme nous allons commencer à voter maintenant, je rappelle aux honorables députés qu'ils doivent écrire les prénom et nom de leur candidat en lettres moulées sur le bulletin de vote.

[Traduction]

Je suggère aux députés de quitter leur pupitre, de passer derrière les rideaux et de revenir à la table par la porte de gauche ou de droite, selon l'endroit où se trouve leur siège. Un greffier remettra un bulletin de vote à chaque député.

[Français]

Après avoir voté, les députés voudront bien s'éloigner des isolements.

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

●(1340)

[Traduction]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

[Français]

Je demanderais aux députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté. Le sergent d'armes peut-il approcher l'urne?

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Avant de suspendre la séance, je rappelle que, lorsqu'on aura fini de dépouiller les bulletins de vote, on ne fera retentir la sonnerie rappelant les députés à la Chambre que pendant cinq minutes.

[Français]

La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.  
(La séance est suspendue à 13 h 44.)

### *Élection du Président*

●(1405)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 14 h 9.)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Je dois informer la Chambre qu'un deuxième tour de scrutin sera nécessaire.

●(1410)

[Français]

Les noms des députés éligibles au deuxième tour de scrutin sont les suivants:

Barry Devolin

Ed Holder

Lee Richardson

Denise Savoie

Andrew Scheer

Merv Tweed

[Traduction]

Le deuxième tour de scrutin aura maintenant lieu. Si l'un des députés que je viens de nommer souhaite se désister, qu'il veuille bien nous faire part des motifs de sa décision.

[Français]

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

●(1435)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** La séance est suspendue jusqu'à convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 14 h 36.)

●(1455)

[Français]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 14 h 58.)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un autre tour de scrutin. Les noms des députés éligibles au prochain tour de scrutin sont les suivants:

*Élection du Président*

Barry Devolin  
 Lee Richardson  
 Denise Savoie  
 Andrew Scheer  
 Merv Tweed

Si des députés que je viens de nommer veulent retirer leur candidature pour le prochain tour de scrutin, je leur demanderais de se lever et de l'annoncer.

[Traduction]

Pour la gouverne des députés, la liste alphabétique révisée des candidats au prochain tour de scrutin sera affichée dans les isolements d'ici cinq minutes, après quoi le vote commencera.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

● (1515)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Les députés qui n'ont pas voté et qui souhaitent le faire devraient voter maintenant.

● (1520)

[Français]

Tous les députés ayant voté, la greffière va procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** La séance est suspendue jusqu'à convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 15 h 20.)

● (1535)

[Français]

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 15 h 39.)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un autre tour de scrutin.

[Traduction]

Voici le nom des députés éligibles au prochain tour de scrutin:

Lee Richardson  
 Denise Savoie  
 Andrew Scheer  
 Merv Tweed

Si l'un des députés que je viens de nommer souhaite se désister, il est prié de se lever et de le faire savoir.

Une liste alphabétique révisée des candidats au quatrième tour sera déposée sous peu dans chaque isolement.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

● (1555)

[Français]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre. Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Vous êtes prête à dépouiller le scrutin?

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

● (1600)

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** La séance est suspendue jusqu'à convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 16 heures.)

● (1615)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 16 h 19.)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois informer la Chambre qu'un nouveau tour de scrutin sera nécessaire.

Voici les noms des candidats éligibles:

Lee Richardson  
 Denise Savoie  
 Andrew Scheer

● (1620)

[Français]

Si les députés que je viens de nommer veulent retirer leur candidature au prochain tour de scrutin, je leur demanderais de se lever et de l'annoncer.

Passons au vote.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

● (1635)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais à la greffière de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** La séance est suspendue jusqu'à convocation de la présidence.

*Élection du Président*

(La séance est suspendue à 16 h 39.)

• (1655)

## REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 16 h 58.)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre. Je dois informer la Chambre qu'un nouveau tour de scrutin sera nécessaire.

Voici les noms des candidats éligibles:

Denise Savoie

Andrew Scheer

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

• (1715)

[Français]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Tous les députés ayant voté, je demanderai à la greffière de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

Nous suspendrons ensuite la séance pour le dépouillement, et vous connaîtrez le gagnant ou la gagnante dans 20 minutes environ.

Je précise que s'il y avait égalité, nous devrions alors faire un autre tour de scrutin. C'est arrivé en 1994.

[Traduction]

## SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** La séance est suspendue jusqu'à convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 17 h 20.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 17 h 37.)

• (1735)

(La greffière de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:)

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** À l'ordre. Je dois informer la Chambre qu'un président a été dûment élu.

J'ai maintenant l'immense plaisir d'inviter le député de la circonscription électorale de Regina—Qu'Appelle à venir prendre place au fauteuil.

**Des voix:** Bravo!

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** J'invite maintenant le très honorable premier ministre ainsi que le chef de l'opposition à escorter M. Andrew Scheer jusqu'au fauteuil.

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été placée sous le bureau, le très honorable premier ministre et le chef de l'opposition conduisent M. Andrew Scheer de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

• (1740)

[Français]

**Le président d'élection (M. Louis Plamondon):** Merci de votre collaboration et de votre cordialité pendant cette journée. J'espère que ça continuera d'être aussi cordial pour tout le reste de la session.

**Le Président:** Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

[Traduction]

Je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur que mes collègues ont bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

C'est une des rares fois dans une session où le Président a un peu de latitude dans ses propos. Je m'en voudrais de ne pas saluer ma charmante épouse et mon plus jeune fils, Henry, qui sont à la tribune. Je n'aurais pas pu être élu à la Chambre, et encore moins occuper cette fonction, sans le soutien qu'elle me donne et l'amour qu'elle me porte depuis longtemps. Mes parents, James et Mary Scheer, sont aussi présents à la Chambre, tout comme une de mes bonnes amies, Joan Baylis, qui vient directement de Regina.

[Français]

Je suis très honoré de la confiance que vous m'accordez aujourd'hui.

[Traduction]

Comme je l'ai indiqué dans mon discours, j'ai eu l'honneur d'exercer les fonctions de vice-président et de vice-président adjoint au cours des dernières années. J'ai vraiment pu ainsi me rendre compte de la richesse de la contribution de chaque député aux travaux de la Chambre.

J'ai souvent dit que nous étions tous motivés par la même chose. Malgré nos désaccords fondamentaux sur certaines questions et certaines idées, nous voulons tous sincèrement faire du Canada le meilleur pays qui soit. J'ai pu le constater personnellement dans le cas de chaque député. Merci beaucoup de m'avoir appuyé aujourd'hui. Votre choix a vraiment beaucoup d'importance pour moi.

Comme la journée et le vote ont été longs, un peu plus que la dernière fois, je serai bref.

Je promets de faire de mon mieux pour être à la hauteur de la confiance qui m'est accordée. Je ne peux prétendre à la perfection, mais les députés peuvent compter sur moi pour que je m'investisse totalement dans la tâche qu'ils m'ont confiée aujourd'hui.

*Et la masse ayant été posée sur le bureau:*

[Français]

**Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC):** Monsieur le Président, je vous félicite pour votre élection.

[Traduction]

Je sais que c'est une chose à laquelle vous vous prépariez depuis très longtemps et en vue de laquelle vous avez travaillé très fort. Je sais que c'est un grand jour pour vous et votre famille et je vous félicite encore. Je comprends aussi que, après toutes ces années de travail, vous vous soyez fait prier à la dernière minute, comme le veut la tradition, pour accepter le poste. Lorsque nous vous avons conduit au fauteuil, le chef de l'Opposition avait une arme. Quoi qu'il en soit, je suis néanmoins certain que c'est un jour de grande fierté pour tous vos proches.

### *Élection du Président*

L'élection d'aujourd'hui est un excellent exemple montrant que tous les députés ont leur mot à dire dans le fonctionnement de la Chambre et que nous pouvons tous collaborer pour prendre une décision importante.

● (1745)

[Français]

Tous les députés qui étaient en lice pour ce poste méritent notre reconnaissance. Il en va de même pour la greffière et pour le doyen de cette Chambre, le député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, qui a si impartialement administré le vote d'aujourd'hui. Il m'inquiétait, et je présume vous aussi, monsieur le Président, car il devenait de plus en plus à l'aise dans cette position.

Votre élection par scrutin secret témoigne de l'énorme confiance que les députés de cette Chambre placent en vous, en votre sens de l'équité et, surtout, en votre capacité à maintenir la dignité et le décorum associés à un débat respectueux.

[Traduction]

Monsieur le Président, manifestement, les députés ont autant confiance en vous que vos électeurs, les bons citoyens de Regina—Qu'Appelle. À ce poste, vous êtes le gardien d'une grande tradition parlementaire.

Permettez-moi maintenant l'observation suivante au moment où la nation et, en fait, le monde du hockey ont les yeux rivés sur Vancouver. Il convient de souligner, Monsieur le Président, que vous êtes l'arbitre en chef de la nation et aussi son juge de lignes. Vos conseils garantiront que personne ne franchira la ligne ou ne se mettra hors jeu. Mais surtout, nous ferons de notre mieux pour que vous n'ayez pas à intervenir dans des bagarres.

[Français]

Les députés, des deux côtés de la Chambre, vont travailler avec vous afin de jouer franc-jeu, et se serrer la main comme des sportifs après un grand match.

[Traduction]

En terminant, Monsieur le Président, je vous prie d'accepter de la part de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre non seulement nos sincères félicitations, mais aussi l'assurance de notre entière collaboration au moment où vous assumez ces responsabilités très importantes au Parlement et dans notre pays.

**L'hon. Jack Layton (chef de l'opposition, NPD):** Monsieur le Président, une nouvelle page d'histoire a été écrite aujourd'hui. En effet, c'est la première fois qu'un Président de la Chambre est escorté par un néo-démocrate pour remonter l'allée qui mène à ce fauteuil. Ces moments extraordinaires devront être consignés dans le hansard. Les néo-démocrates vous félicitent sincèrement de votre élection.

Je tiens également à féliciter tous les députés qui ont posé leur candidature à la présidence de cet endroit pour les propos qu'ils ont partagés avec nous. Si nous arrivons à rassembler toutes ces idées et à nous inspirer du nouvel esprit qui s'est ainsi exprimé, les Canadiens seront très fiers de ce que nous réussirons à accomplir. Voilà quel doit être notre objectif.

Monsieur le Président, il est également important de mentionner la contribution de votre prédécesseur au cours des dix années pendant lesquelles il a assumé la présidence. Je sais, comme vous me l'avez rappelé plus tôt, que vous avez beaucoup appris de cette personne. Nous tenons à saisir cette occasion pour rendre hommage à celui qui a occupé le poste de Président de la Chambre pendant les dix dernières années, l'ancien député de Kingston et les Îles.

[Français]

S'il était ici, je ne crois pas qu'il hésiterait à vous dire que ses vêtements, que vous ne portez pas maintenant mais que vous porterez demain, n'ont pas toujours été faciles à porter, surtout au cours des dernières années. J'ai vu des enseignants d'écoles secondaires quitter la tribune du public en étant clairement embarrassés par le comportement des élus qu'avaient observé leurs élèves. On doit changer cela.

J'ai vu des femmes accomplies de tous les partis faire face à de l'intimidation simplement parce qu'elles étaient des femmes. Certaines d'entre elles m'ont même confié qu'elles hésitaient maintenant à se lever pour prendre la parole à la Chambre. On doit changer cela et on peut le faire. Je tiens à dire à tous les députés de cette 41<sup>e</sup> législature que nous pouvons faire les choses différemment.

● (1750)

[Traduction]

Nous serons passionnément en désaccord à l'occasion. Cependant, les débats passionnés sont essentiels dans cet endroit. Nous n'avons pas à être d'accord, mais nous nous devons un respect mutuel en tout temps, car les Canadiens ont élu chacun d'entre nous individuellement. Quand nous nous manquons de respect en tant que personnes, nous ne respectons pas les Canadiens qui nous ont envoyés ici.

Tous ensemble, nous arriverons à rétablir la courtoisie dans cet endroit et nous saurons nous concentrer sur les valeurs que nous partageons et sur le travail qui nous attend.

C'est devant tous les députés réunis ici aujourd'hui que je m'engage à ce que les choses changent. Nous nous engageons à faire de notre mieux pour corriger ce qui cloche à Ottawa. D'emblée, nous avons convenu que les 103 députés de notre caucus à la Chambre des communes s'abstiendraient dorénavant de tout chahut. Nous ferons de notre mieux pour qu'il en soit ainsi.

Sur cet engagement, monsieur le Président, au nom de l'opposition officielle, je vous félicite encore une fois de votre élection et je vous souhaite la meilleure des chances pour l'avenir.

[Français]

Nous sommes prêts à faire de la Chambre des communes une institution dont les Canadiens peuvent se sentir fiers.

**Le Président:** Je remercie le chef de l'opposition de ses bonnes paroles.

L'honorable député de Toronto-Centre a maintenant la parole.

[Traduction]

**L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, je joins ma voix à celle de mes collègues, le premier ministre et le chef de l'opposition, afin de vous féliciter chaleureusement de cette grande réalisation personnelle.

Je crois que tous les députés ont constaté votre intérêt marqué pour les débats qui ont lieu dans cette enceinte de même que votre volonté de traiter équitablement tous les députés dans le cadre de vos responsabilités antérieures. Je puis vous assurer que nous sommes très enthousiastes à l'idée de travailler avec vous et vos collègues afin de faire de la Chambre un endroit aussi utile et agréable qu'elle peut l'être, comme nous le savons tous, dans ses meilleurs moments.

Monsieur le Président, je vais profiter de l'une des rares occasions qui me seront données de ne pas me faire interrompre par vous pour faire une ou deux autres observations.

Je dirai tout d'abord que l'élection du Président constitue un témoignage éloquent de la démocratie à la Chambre. Certains d'entre nous étaient ici à l'époque où le Président n'était pas choisi par les députés, mais par le premier ministre. Le fait, monsieur le Président, qu'il ait fallu six tours de scrutin pour vous élire reflète, selon moi, les traditions démocratiques de la Chambre des communes et reflète aussi le fait que nous avons tous participé aux délibérations qui ont eu lieu. La journée a été tout à fait remarquable à cet égard et vous avez remporté l'élection. Nous vous exprimons notre solide soutien et nous continuons à professer notre solide appui pour notre institution.

À ce point-ci, je dois rendre un hommage particulier à ceux qui n'ont pas été élus, notamment lors du sixième tour de scrutin.

J'unis ma voix à celle de mes collègues pour remercier tous ceux qui se sont portés candidats, ont parlé avec beaucoup de franchise et se sont présentés avec efficacité.

[Français]

Je dis à mon cher collègue de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour que nous respectons beaucoup son travail comme doyen. Nous savons très bien qu'il n'est plus membre d'un parti officiel de la Chambre, mais je peux vous assurer que pour notre part, nous considérons que tous les députés de la Chambre ont un rôle important à jouer au sein de notre assemblée. Nous allons continuer de respecter les traditions de tous les députés, même de ceux qui ne sont pas membres d'un parti officiel, et ce, même si nous ne partageons pas toutes les aspirations de ce parti.

Je vous félicite, monsieur le Président, de vos efforts et de votre travail. Tout comme vous, nous saluons le travail de votre prédécesseur, M. Milliken, et de tous vos prédécesseurs qui ont fait un travail remarquable. Nous nous attendons à continuer notre travail afin que cette Chambre fonctionne bien.

• (1755)

[Traduction]

Nous félicitons aujourd'hui notre collègue d'avoir accédé au poste de chef de l'opposition, que certains d'entre nous de ce côté-ci connaissons passablement bien, notamment moi. Personnellement, je ne garantirai pas le silence total des députés de mon caucus à l'égard de certaines observations. Néanmoins, nous sommes tout à fait en faveur du maintien du décorum et nous prôtons des comportements civils et respectueux dans cette enceinte, mais je suis également fort réaliste car je porte personnellement les marques de l'âpreté des échanges dans l'arène politique.

Je surveillerai impatiemment les premières réactions impulsives ainsi que les premiers signes de chahut et de plaisanterie qui émaneront des rangs de l'opposition officielle. Je prendrai bonne note du nombre de jours, voire d'heures qu'il faudra avant que ces signes ne se manifestent.

**Le Président:** Je remercie le député de Toronto-Centre de ses bons mots.

[Français]

Je vois que l'honorable député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour se lève pour prendre la parole.

**M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ):** Monsieur le Président, permettez-moi, avant de vous féliciter, de remercier l'ensemble des députés de la Chambre pour leur collaboration au cours de cette journée et de leur dire à quel point j'ai pu apprécier la cordialité qui animait tous les députés au cours de cette journée. Je souhaite que cela se poursuive encore au cours de toute la session.

### *Élection du Président*

Je remercie également le premier ministre pour ses bons mots. Je remercie aussi le député de Toronto-Centre pour l'engagement qu'il a donné de respecter les droits de chacun des députés.

J'en profite pour dire, au nom des nombreux députés du Bloc québécois qui sont ici, que nous souhaitons, bien sûr, que vous soyez notre complice pour obtenir nos droits et privilèges de députés.

Nous vous offrons nos félicitations les plus sincères et nous vous offrons également notre collaboration.

[Traduction]

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je vous félicite de votre victoire aujourd'hui. Je félicite également les députés qui ont tous parlé éloquemment de notre rêve commun d'une Chambre des communes à la hauteur des aspirations des citoyens du Canada, lesquels ne demandent rien de mieux que de pouvoir permettre à leurs enfants de regarder la période des questions sans avoir à craindre qu'ils n'y apprennent de mauvais comportements.

J'ai entendu l'expression de sentiments forts et positifs aujourd'hui. J'aimerais maintenant m'adresser à vous personnellement, monsieur le Président.

[Français]

Je vous offre mes félicitations. Aujourd'hui, je suis très fière de vos efforts et de votre travail. Je pense à ce moment où tous les députés ont décidé d'élire un nouveau Président, d'élire quelqu'un de si jeune.

[Traduction]

Soyons francs. Nous savons que vous êtes un jeune Président, mais cette Chambre est jeune. Elle compte plus de jeunes députés que jamais auparavant et, en tant que seule femme chef d'un parti politique fédéral, je constate avec fierté que la Chambre des communes compte également la plus grande proportion de femme de son histoire, soit 25 p. 100.

Peut-être ce nouvel esprit de collaboration nous permettra-t-il effectivement de maintenir davantage le décorum et d'améliorer la coopération et le respect. J'emboîte donc fièrement le pas du chef de l'opposition officielle et je promets que mon caucus entier ne fera pas de chahut.

• (1800)

**Le Président:** Je remercie sincèrement tous les députés de leurs bonnes paroles. Je veux aussi rendre hommage à tous les candidats qui se sont présentés aujourd'hui. Ce fut une procédure très fructueuse. J'ai eu une conversation personnelle avec plusieurs d'entre vous au cours des dernières semaines et je pense que nous comprenons tous très bien le rôle du Président. Vous étiez tous d'excellents candidats. Ce fut un plaisir de travailler avec vous, et je continuerai à le faire avec bonheur.

Par ailleurs, je dois absolument remercier les électeurs de Regina—Qu'Appelle. Ils m'ont accordé leur confiance pour la première fois en 2004. Il me semble que c'était il y a très longtemps, mais il n'y a que sept ans de cela. Cette confiance que m'accordent mes amis et voisins est d'une importance sans bornes pour moi. Nous ne pouvons rien faire à Ottawa sans l'appui de nos amis et voisins de notre circonscription, et je pense que nous devons nous en rappeler tous les jours.

Encore une fois, je remercie tous les députés de leur appui.

*Ouverture de la législature*

Nous avons un autre point à traiter à l'ordre du jour avant de pouvoir lever la séance.

---

**OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE**

[Français]

**Le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication, dont voici le texte, a été reçue.

Résidence du Gouverneur général

Le 2 juin 2011

Monsieur le Président,

---

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le très honorable David Johnston, Gouverneur général du Canada, et Son Excellence Sharon Johnston, arriveront à l'entrée de la Tour de la Paix à 14 h 30, le vendredi 3 juin 2011.

Lorsqu'il aura été confirmé que tout est en place, Leurs Excellences se rendront à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du quarante-et-unième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Stephen Wallace

[Traduction]

La Chambre s'ajourne à demain, à 14 h 35, heure à laquelle elle se rendra au Sénat, où Son Excellence inaugurerait la première session de la 41<sup>e</sup> législature.

(La séance est levée à 18 h 2.)

---







# TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 2 juin 2011

<b>Première session — 41<sup>e</sup> législature</b>		M. Louis Plamondon.....	9
Mme Audrey O'Brien.....	1	<b>Suspension de la séance</b>	
<b>Élection du Président</b>		M. Louis Plamondon.....	10
M. Louis Plamondon.....	1	Suspension de la séance à 15 h 20.....	10
M. Trudeau.....	1	<b>Reprise de la séance</b>	
M. Allison.....	2	Reprise de la séance à 15 h 39.....	10
M. Louis Plamondon.....	3	M. Louis Plamondon.....	10
M. Devolin.....	3	<b>Suspension de la séance</b>	
M. Holder.....	4	M. Louis Plamondon.....	10
M. Richardson.....	4	Suspension de la séance à 16 heures.....	10
Mme Savoie.....	5	<b>Reprise de la séance</b>	
M. Louis Plamondon.....	6	Reprise de la séance à 16 h 19.....	10
M. Andrew Scheer.....	6	M. Louis Plamondon.....	10
M. Louis Plamondon.....	7	<b>Suspension de la séance</b>	
M. Stanton.....	7	M. Louis Plamondon.....	10
M. Louis Plamondon.....	8	Suspension de la séance à 16 h 39.....	11
M. Tweed.....	8	<b>Reprise de la séance</b>	
<b>Suspension de la séance</b>		Reprise de la séance à 16 h 58.....	11
M. Louis Plamondon.....	8	M. Louis Plamondon.....	11
Suspension de la séance à 12 h 13.....	9	<b>Suspension de la séance</b>	
<b>Reprise de la séance</b>		M. Louis Plamondon.....	11
Reprise de la séance à 13 h 18.....	9	Suspension de la séance à 17 h 20.....	11
M. Louis Plamondon.....	9	<b>Reprise de la séance</b>	
<b>Suspension de la séance</b>		Reprise de la séance à 17 h 37.....	11
M. Louis Plamondon.....	9	Le Président.....	11
Suspension de la séance à 13 h 44.....	9	M. Harper.....	11
<b>Reprise de la séance</b>		M. Layton.....	12
Reprise de la séance à 14 h 9.....	9	M. Rae.....	12
M. Louis Plamondon.....	9	Le Président.....	13
<b>Suspension de la séance</b>		Mme May.....	13
M. Louis Plamondon.....	9		
Suspension de la séance à 14 h 36.....	9	<b>OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE</b>	
<b>Reprise de la séance</b>		Le Président.....	14
Reprise de la séance à 14 h 58.....	9		

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les  
Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à  
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and  
Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the  
following address: <http://www.parl.gc.ca>